

Rapport annuel 2021



Rapport annuel 2021

Bougeons!

Editeur

Aide Suisse contre le Sida
Freilagerstrasse 32
8047 Zürich
Téléphone 044 447 11 11
aids.ch
aids@aids.ch

Conception et graphisme

TKF Kommunikation & Design
t-k-f.ch

Traduction

Line Rollier

Rapport annuel 2021

7

Avant-propos de la présidente

8

Secrétariat de l'Aide Suisse contre le Sida

9

Missions et objectifs de l'Aide Suisse
contre le Sida

10

Prestations fournies et temps forts 2021

14

Membres de l'ASS en 2021

15

Centre national de déclaration
des discriminations

16

Exemples de cas déclarés en 2021

18

Comptes annuels 2021



Copyright Bild: Mary Manser

Bougeons!

Nous vivons une drôle d'époque, pas vrai ? A l'heure où je rédige ces quelques lignes, nous sortons d'une pandémie, pour affronter une crise humanitaire sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale. Face à ce constat affligeant, il nous faut continuer à nous battre, surtout en ces temps troublés, où les vulnérabilités se révèlent encore plus grandes. L'Aide Suisse contre le Sida s'estime chanceuse, car elle peut affronter les années à venir avec sérénité, grâce au travail de fond effectué en 2021. En effet, l'année écoulée a été placée sous le signe de la participation et du renouveau, par l'adoption d'une nouvelle stratégie, basée sur la mise à jour de nos statuts et d'autres règlements fondateurs. Nous avons mis nos membres à contribution : un grand travail de fond a été accompli tout au long de l'année, notamment par un « Tour de Suisse » qui nous a permis de consulter et d'entendre la voix des organisations.

Qu'elles en soient remerciées, tant ce travail de longue haleine, impliquant consensus et compromis, peut se révéler rébarbatif et frustrant. Mais c'est grâce à cette collaboration que nous avançons ensemble, depuis plus de 35 ans. Dès le début de ce qui était encore la pandémie de VIH/sida, les associations ont joué un rôle majeur dans la connaissance de la maladie et de sa transmission, ce qui a également abouti à renforcer le militantisme et à reconnaître les organisations concernées en tant que partenaires professionnelles incontournables.

Oui, nous venons de loin et nous avons toujours des défis à relever et des obstacles à affronter pour améliorer la situation des personnes concernées ou qui pourraient l'être un jour. Grâce au soutien de généreux donateurs publics et privés, nous pouvons aller de l'avant, confiants en notre expertise et notre professionnalisme. Grâce à l'engagement sans faille de notre équipe et de tous nos membres, nous travaillons de manière créative et participative, car c'est ensemble que nous lutterons le mieux contre la discrimination, l'exclusion et la misère sociale. Nous sommes heureux de vous compter à bord !

Paola Riva Gapany
Présidente de l'Aide Suisse contre le Sida

Qui est l'Aide Suisse contre le Sida ?

L'Aide Suisse contre le Sida s'engage depuis 1985 en faveur des personnes vivant avec le VIH. Elle œuvre également dans la prévention afin de stopper la propagation du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles.

Comité et direction de l'Aide Suisse contre le Sida en 2021

Paola Riva Gapany, VS
présidente
Election : 12.06.2021

Andreas von Rosen, ZH
vice-président

Christoph Stuehn, ZH

Barbara Jakopp, AG

Sebastian Kölliker, BS

Cosimo Lupi, TI

Franz Walter, FR

Départs

Géraldine Savary, VD
présidente
Départ : 12.06.2021

Alicia Miyoshi
juriste
Départ : 30.11.2021

Nathan Schocher
chef du programme Personnes vivant avec le VIH, chef
Gestion du savoir
Départ : 31.12.2021

Secrétariat

Andreas Lehner
directeur

Caroline Suter
cheffe du service juridique,
directrice adjointe

Patricia Gründler
collaboratrice de l'état-major
de la direction

Equipe

Vinicio Albani
rédacteur et coordinateur
régional (Suisse alémanique)

Dominik Bachmann
juriste, service juridique

Luca Bernardini
réception et distribution

Simon Drescher
chef du projet Home Sampling

Sabina Düringer
cheffe des finances, cheffe
des programmes Migration et
Travail du sexe

Brigitta Paulina Javurek
rédaction de Swiss Aids News,
site internet

Florent Jouinot
coordinateur régional
(Suisse romande)

Mary Manser
rédaction photo, présence
web et support informatique

Isabelle Schweizer
administration du personnel et
comptabilité

Florian Vock
chef du programme HSH

Missions et objectifs

Depuis 1985, conformément à son objectif éponyme, l'Aide Suisse contre le Sida (ASS) traite toutes les questions et préoccupations relatives au VIH/sida. En tant qu'organisation faîtière nationale, elle travaille à la réalisation de ses objectifs dans les domaines d'activités stratégiques énumérés ci-après.

Information et communication

Le travail de fond comprend à la fois la préparation contextuelle et la diffusion d'informations pertinentes sur le VIH/sida sous la forme de campagnes. Dans le cadre de son travail de communication, l'ASS mène des activités de relations publiques de façon proactive et tisse des réseaux à l'échelle nationale et internationale.

En tant qu'organisation faîtière, l'ASS coordonne ses propres projets avec ceux de ses membres dans le cadre de la gestion des processus internes, favorisant ainsi l'échange mutuel de connaissances.

Prévention

L'objectif de l'ASS est de prévenir de nouvelles infections par le VIH grâce à des programmes de prévention efficaces axés sur les groupes clés. Les activités de prévention mettent notamment l'accent sur la promotion des comportements à moindre risque. L'ASS utilise les derniers résultats de la recherche épidémiologique, fondamentale et sociale pour élaborer les mesures de sensibilisation à la prévention individuelle et collective.

Conseil juridique et lobbying

L'ASS soutient directement les personnes affectées et propose une consultation juridique gratuite sur les questions de droit liées au VIH.

Elle recueille par ailleurs les déclarations des cas de discrimination et les transmet deux fois par an à la Commission fédérale pour les questions liées aux infections sexuellement transmissibles (CFIST). Elle a comptabilisé au total 92 cas déclarés en 2021.

Solidarité et soutien

L'ASS considère le combat systématique contre la discrimination comme une base essentielle pour mettre fin à la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/sida.

Une promotion efficace de la solidarité signifie que les personnes vivant avec le VIH et leurs proches reçoivent un soutien qui permet de renforcer durablement l'intégration des personnes vivant avec le VIH dans la société.

Prestations fournies et temps forts 2021



Communication en ligne et imprimée

aids.ch

- En moyenne 35 000 utilisateurs et utilisatrices se rendent chaque mois sur le site aids.ch.
- Chaque jour, ce sont en moyenne 2120 pages qui sont consultées.
- Environ 82 pour cent des utilisateurs et utilisatrices se rendent sur le site pour la première fois.
- Le nombre de visites est le plus élevé le lundi, le plus bas le samedi.
- Les pages des « FAQ » sont les plus consultées – dans les quatre langues.

Communication interne : l'info-lettre mensuelle livre à toutes les parties prenantes de l'ASS des informations actualisées sur les projets, produits et campagnes du secrétariat. L'Extranet sert de plateforme d'interaction et d'échange entre les membres de l'association.

Magazine Swiss Aids News

Quatre numéros sont parus en français et en allemand en 2021 : « Sous l'arc-en-ciel », « Pornographies », « Pilules douces-amères » et « Hope – 40 ans de vie avec le VIH ».



Droit et assistance

- En 2021, quelque 300 personnes ont demandé conseil au service juridique à une ou plusieurs reprises en français, allemand, italien et anglais ou ont été représentées dans des procédures de droit des assurances sociales. La durée moyenne de la consultation par cas était de 5,5 heures.
- L'ASS a recueilli en tout 92 déclarations de cas de discrimination et les a transmises à la Commission fédérale pour les questions liées aux infections sexuellement transmissibles (CFIST).
- Prise de position dans le cadre de la consultation sur la révision du droit pénal en matière sexuelle.
- Prise de position sur les dispositions d'exécution relatives à la modification de la LAI.
- Soirée d'information sur le thème « VIH et droit » dans le cadre de « Checkpoint im Gespräch » à Zurich.
- Le Fonds de solidarité de l'ASS a reçu en tout 104 demandes en 2021. Plus de CHF 167 000 ont été alloués pour soutenir des personnes vivant avec le VIH en proie à des difficultés financières.

Dr. Gay

Prévention en faveur des HSH

- En 2021, drgay.ch a répondu en tout à 355 questions en français, allemand et italien.
- Production de préservatifs catch-cover gratuits.
- Exploitation du site drgay.ch, plateforme d'information très fréquentée.
- Conseils et soutien prodigués à des groupes de jeunes et coopérations avec des organisations suprarégionales.
- Soutien accordé à des initiatives de jeunes adultes.
- Des informations sur le coming out sont disponibles sous forme numérique et contextualisent la santé sexuelle à l'adolescence.
- Activités de prévention, matériel et informations sur l'usage à moindre risque, pour la communauté chemsex.



Journée mondiale de lutte contre le sida

Le 5 juin 2021 a marqué le 40^e anniversaire de la première description clinique du syndrome du sida. L'Aide Suisse contre le Sida a choisi cette date historique pour lancer une campagne en trois phases :

- Phase « Commémorer le passé » : lancement du site hope.aids.ch et information du public et des médias par le biais de différents canaux concernant les événements phares de ces 40 années.
- Phase « Evoquer le présent » : réalisation d'un séminaire consacré aux conséquences sociales de la crise du sida.
- Phase « Conquérir l'avenir » : campagne de solidarité visant à combattre les discriminations au travail, en lien avec la Journée mondiale de lutte contre le sida, et lancement de l'initiative #workingpositively avec IBM Suisse pour un environnement professionnel non discriminatoire.



Prévention en faveur des travailleur·euse·s du sexe

- En 2021 à nouveau, du matériel a été mis à la disposition des membres de l'ASS qui font de la prévention dans le domaine du travail du sexe : des préservatifs, lubrifiants et Femidoms ont été distribués aux travailleuses et travailleurs du sexe dans le cadre du travail sur le terrain.
- La brochure Stella « Travail du sexe ? En sécurité ! » est en cours de révision. Celle-ci sera achevée en 2022.
- La brochure « Des règles claires – Fair sex » a été mise au point avec les collaboratrices et collaborateurs sur place dans le cadre d'un processus participatif et produite en français, allemand, italien et anglais.

**Je me dépiste
en mai !**

Campagnes

- 1451 HSH et personnes trans ont pu faire un dépistage des quatre principales IST (VIH, syphilis, chlamydia, gonorrhée) dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de dépistage. Le coût était de 25 francs pour les jeunes jusqu'à 20 ans au lieu des 150 francs habituels. La campagne d'information menée en parallèle a permis d'attirer l'attention d'au moins 125 000 hommes sur l'importance d'un dépistage régulier.
- Quelque 1647 dépistages à prix réduit ont été réalisés lors de la campagne similaire réalisée au cours du deuxième semestre. Ce sont ainsi environ deux pour cent de tous les HSH en Suisse qui ont été dépistés en un seul mois. La campagne a rappelé au groupe clé que, pour nombre de HSH, le dernier dépistage du VIH remontait déjà à plus d'un an.
- Une campagne axée sur la santé sexuelle a eu lieu dans le cadre des Marches des fiertés de Genève et de Zurich qui ont rassemblé plus de 30 000 participant·e·s. 322 personnes, essentiellement des jeunes de moins de 30 ans, ont fait un dépistage gratuit du VIH.



Personnes d'origine migrante

- Les centres spécialisés locaux sont soutenus dans leur mission de travail sur le terrain.
- Onze projets locaux ont été cofinancés pour le conseil en santé et psychosocial destiné au groupe clé.
- Une campagne de dépistage du VIH a été réalisée. Des bons ont été distribués pour des dépistages dans les centres participants. Le site internet de la campagne a été remanié.

Remerciements

Nous remercions l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Gilead Sciences Switzerland Sàrl, ViiV Healthcare GmbH, Teva Pharma SA, la Fondation Sanitas ainsi que tous nos donateurs et donatrices qui soutiennent notre travail.

Dépister, dépister – et informer

Campagne de novembre 2021 de l'Aide Suisse contre le Sida en faveur des hommes et des personnes trans ayant des rapports sexuels avec des hommes

L'idée est séduisante et simple : durant un mois, le plus grand nombre possible d'hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) se font dépister, dans toute la Suisse et à un prix réduit. C'est là depuis plus de dix ans l'une des stratégies mises en place par l'Aide Suisse contre le Sida pour protéger du VIH un maximum de HSH et les sensibiliser aux autres infections sexuellement transmissibles (IST). Depuis 2021, les personnes trans sont aussi invitées à se rendre dans nos centres de dépistage et de conseil par le biais de cette campagne. En effet, seules les personnes qui font un dépistage régulier peuvent se protéger elles-mêmes et protéger les autres.

médias gays et sur le site internet drgay.ch, mais aussi sur les réseaux sociaux. Facebook, Grindr et TikTok ont contribué à mieux atteindre le groupe clé. Le travail de prévention sur le terrain ne doit pas non plus être sous-estimé : il est une composante essentielle de la réussite, comme en témoigne l'évaluation de toutes les données. Après deux ans de pandémie, il est à espérer que l'on puisse, en 2022, retrouver le niveau de 2019.

La campagne de novembre 2021 dresse un bilan positif. Cette année, 1683 des HSH estimés à quelque 80 000 en Suisse, soit environ deux pour cent d'entre eux, ont fait un dépistage des quatre principales IST, à savoir VIH, syphilis, chlamydia et gonorrhée. C'est une contribution importante à l'interruption des chaînes de transmission. Des publicités telles que prospectus, affiches et annonces ont fait leur apparition non seulement dans les



Membres de l'ASS en 2021

En tant qu'organisation faîtière, l'Aide Suisse contre le Sida coordonne ses propres offres nationales ainsi que des projets initiés par ses membres. Elle encourage et soutient la formation d'opinions sur des thématiques pertinentes au sein de l'association et fournit des prestations à ses membres.

Actifs plus



Actifs

Aidshilfe Oberwallis
Antenne sida du Valais romand
Aspasie
Association Fleur de Pavé
Association Boulevards
Conseil Positif Suisse
Dialogai
Empreinte
Fachstelle Lysistrada
Génération sexualités Neuchâtel
Grisélidis
Groupe Sida Jura
Hépatite Suisse
hiv-aidsseelsorge Zürich
LOS
MariaMagdalena

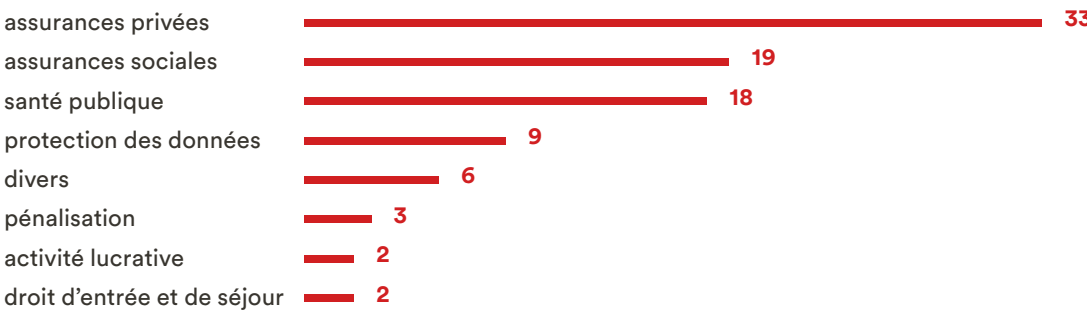
Perspektive Thurgau
Pink Cross
PROFA
PVA Genève
SARIGAI
* seges Aargau
Solidara Zürich
Triaplus AG, gesundheit schwyz
VEGAS
Verein LISA
Verein Swiss Youth + Group
VoGay
XENIA

Membres de soutien

Basel Lighthouse
fa6
GummiLove
habs
HAZ
Le Levant
lilli
Medicus Mundi Suisse
Première Ligne
Safer Clubbing
SANTÉ SEXUELLE Suisse
The Swiss Gear Heads

Cas de discrimination liés au VIH déclarés en 2021

Au cours de cette année, l'Aide Suisse contre le Sida a eu connaissance de 92 cas où des personnes vivant avec le VIH ont subi une discrimination ou une atteinte à la personnalité. Leur nombre se maintient donc à un niveau élevé. La plupart des cas ont été déclarés dans le domaine des assurances (privées et sociales).



Quelques cas déclarés ont été sélectionnés et sont examinés ci-après plus en détail avec des précisions quant à la situation juridique. Il s'agit de cas réels qui ont toutefois été en partie adaptés afin de protéger l'anonymat des personnes.

Discriminations dans le domaine des assurances

Mobbing de la part de l'assurance étudiants

Un jeune homme est venu en Suisse pour étudier et a souscrit une assurance étudiants contre la maladie et l'accident. Deux ans après, il a été dépisté positif au VIH. L'assurance l'a alors accusé de réticence au motif qu'il avait omis de signaler qu'il avait été une fois en traitement chez un dermatologue avant la conclusion du contrat. L'assurance a résilié le contrat avec effet rétroactif et réclamé un remboursement de plusieurs milliers de francs pour des prestations déjà fournies.

Situation juridique

Toutes les personnes résidant en Suisse doivent être assurées auprès d'une caisse-maladie suisse. Cela s'applique aussi aux étudiants étrangers. Seules sont exemptées de cette obligation les personnes qui peuvent prouver qu'elles disposent d'une couverture d'assurance équivalente. Certaines compagnies d'assurance se sont spécialisées et proposent aux étudiants de telles assurances avec des prestations équivalentes (« assurance étudiants »). Les primes sont sensiblement inférieures à celles de l'assurance de base obligatoire. Mais contrairement à cette dernière, l'assurance étudiants est une assurance de droit privé, autrement dit elle est autorisée à poser des questions relatives à la santé et à exclure des maladies préexistantes. Dans le cas présent, l'étudiant était négatif au VIH au moment de conclure l'assurance. Qu'il ait été une fois en traitement dermatologique ne constitue pas un fait important qu'il aurait dû déclarer pour l'appréciation du risque et n'a aucun rapport avec l'infection par le VIH diagnostiquée plus de deux ans après. L'assurance a tout simplement cherché un moyen de se débarrasser du jeune homme le plus vite possible puisqu'elle devait s'attendre à devoir verser des prestations élevées à long terme suite au diagnostic de VIH.

Discriminations dans le domaine de la santé

Le rapport de confiance entre les professionnel·le·s de la santé et leurs patient·e·s est déterminant pour un traitement. Si une personne fait l'objet de discrimination de la part du personnel médical, c'est particulièrement grave et cela peut influencer le succès du traitement à long terme.

Situation juridique

Conformément à la loi sur la protection des données, la collecte de données relatives aux patient·e·s dans le cadre d'un traitement doit être appropriée. La question concernant le VIH ne satisfait pas à cette exigence puisque la connaissance d'une infection par le VIH ne fait pas partie des informations générales dont doit disposer une pédicure. Par conséquent, il serait même possible d'y répondre de manière inexacte. Un refus de traitement pour cause de VIH est inadmissible étant donné qu'il n'y a aucun risque de transmission si l'on applique les mesures d'hygiène usuelles, même en présence d'une charge virale détectable.

Refus de traitement à cause du VIH

Une femme s'est rendue chez une pédicure et a dû remplir un questionnaire avant le traitement. Il lui était notamment demandé si elle était positive au VIH. La femme a révélé son diagnostic de VIH tout en précisant qu'elle était sous traitement et qu'elle ne pouvait plus transmettre le virus. La pédicure lui a tout de même refusé les soins au motif que c'était trop compliqué pour elle vu son infection par le VIH et qu'elle devait protéger ses autres patient·e·s d'une contamination.

Violations de la protection des données

L'information relative au statut VIH fait partie des données personnelles dites sensibles. En règle générale, elle ne peut par conséquent être transmise à des tiers qu'avec l'accord explicite de la personne concernée. Des violations de la protection des données nous ont été déclarées dans le domaine de la vie privée (4), des médias sociaux (3) et du travail (2).

Révélation du statut VIH aux conséquences négatives

Une femme a raconté à une amie qu'elle était positive au VIH. Celle-ci a alors informé d'autres personnes, dont leur masseuse commune, qui a refusé par la suite de continuer à traiter la femme à cause de son infection par le VIH.

Situation juridique

La révélation non autorisée du statut VIH constitue une atteinte illicite à la personnalité. Il est recommandé de signaler à la personne par écrit et dans les plus brefs délais qu'elle a violé la protection des données et qu'elle s'expose à de possibles conséquences juridiques. Il convient de lui demander d'attester par écrit qu'elle respectera à l'avenir la protection de la personnalité. Si cette mesure n'a pas l'effet escompté, il est possible d'intenter une action civile. Toutefois, les procès pour violation de la protection des données sont généralement de longue haleine et les preuves souvent difficiles à rassembler. Les risques liés à de tels procès sont donc élevés, tout comme les frais que cela peut entraîner.

Comptes annuels 2021

1. Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Actif circulant			
Liquidités	1.1	1101791	883 820
Titres	1.2	1523 650	1490 895
Créances résultant de prestations et de livraisons	1.3	210 899	146 055
Autres créances	1.4	17 238	73 167
Stocks	1.5	6 027	14 533
Comptes de régularisation actifs	1.6	328 798	295 405
Total actif circulant		3188 404	2 903 875
Actif immobilisé			
Transformation des bureaux Stauffacherstrasse 101	1.7	0	7729
Installations informatiques	1.7	0	1
Total actif immobilisé		0	7730
Total actif			
		3188 404	2 911 605

PASSIF

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Dettes à court terme			
Dettes résultant de livraisons et de prestations		74 610	593 299
Comptes de régularisation passifs	1.8	617 522	267 599
Total dettes à court terme		692 133	860 899
Capital des fonds			
		32 293	0
Capital de l'organisation			
Capital social		609 154	609 154
Capital propre lié			
Fonds de solidarité		169 214	170 114
Fonds régional de coordination		33 843	34 023
Fonds projets régionaux		22 562	22 682
Fonds membres		451 237	453 636
Fonds projets nationaux		67 686	68 045
Fonds national d'innovation		22 562	22 682
Fonds prestations nationales		360 990	362 909
Capital libre			
Réserves libres		726 730	307 461
Total capital de l'organisation		2 463 978	2 050 706
Total passif			
		3188 404	2 911 605

2. Compte d'exploitation 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION

en CHF	Annexe	2021	2020
Dons et sponsoring		507 760	457 749
dont affectés aux programmes HSH et PvVIH		302 972	282 400
dont non affectés		204 788	175 349
Recettes de la collecte de dons (brut)	2.1	2 026 916	2 095 308
Héritages / donations		385 951	50 205
Cotisations des membres		9 000	10 100
Total contributions reçues		2 929 627	2 613 361
Contributions fédérales aux projets			
Contributions fédérales à la prévention		1 000 597	1 187 053
Contributions fédérales à la gestion du savoir		267 115	100 775
Contributions fédérales à Vivre avec le VIH		106 365	120 000
Contributions fédérales à la communication		405 529	400 917
Contributions fédérales au service clients et à la diffusion de matériel d'information		178 918	121 642
Total contributions fédérales aux projets	2.2	1 958 524	1 930 387
Produits des ventes et services			
Produits des ventes et services (brut)	2.3	179 568	145 129
Autres produits		–	–
Total produits de l'association		179 568	145 129
Total produits			
		5 067 719	4 688 876

CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	Annexe	2021	2020
Projets			
Prévention		-1334 226	-1551 111
Gestion du savoir		-191 800	-202 777
Vivre avec le VIH		-297 938	-308 403
Communication		-185 465	-192 782
Service clients et diffusion de matériel d'information		-202 866	-232 725
Total charges projets	2.4	-2212 295	-2 487 797
Contributions du fonds de solidarité		-167 019	-188 009
Contributions du fonds régional de coordination		-34 021	-37 697
Contributions du fonds projets régionaux		-22 682	-23 903
Contributions du fonds membres		-453 635	-497 716
Contributions du fonds projets nationaux		-28 000	-53 201
Contributions du fonds national d'innovation		-	-10 000
Total contributions versées	2.4	-705 357	-810 525
Total charges projets et contributions versées	2.4	-2 917 653	-3 298 322
Administration			
Secrétariat	2.4	-747 801	-719 371
Charges liées aux services	2.3	-18 452	-30 411
Charges liées à la collecte de fonds et frais publicitaires	2.1	-924 647	-965 125
Total charges administratives		-1 690 899	-1 714 907
Total charges d'exploitation		-4 608 552	-5 013 229
Résultat d'exploitation		459 167	-324 353
Résultat financier	2.5	42 584	13 948
Résultat exceptionnel	2.6	-56 186	-14 952
Résultat avant variation des fonds		445 565	-325 357
Variation du capital des fonds		-32 293	59 840
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation		413 272	-265 517
Attribution au / prélèvement sur capital de l'organisation			
Attribution au capital lié	2.1	-1102 269	-1130 183
Prélèvement sur capital lié		1108 266	1252 611
Attribution au capital libre		-475 240	-50 205
Prélèvement sur capital libre		55 971	193 293
Total attribution au / prélèvement sur capital de l'organisation		-413 272	265 517
		0	0

3. Tableau de flux de trésorerie

en CHF	2021	2020
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation	413 272	-265 517
Amortissement des immobilisations corporelles	4730	10 305
Variation du capital des fonds	32 293	-59 840
Augmentation des titres	-32 756	-48 978
Augmentation des créances résultant de prestations et de livraisons	-64 844	-134 221
Diminution des autres créances	55 928	-42 888
Diminution des stocks	8506	15 774
Augmentation des comptes de régularisation actifs	-33 393	-48 329
Diminution des dettes à court terme	-518 689	367 851
Augmentation des comptes de régularisation passifs et des provisions	349 923	117 104
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-198 301	176 778
Désinvestissement d'immobilisations corporelles	3000	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	3000	0
Variation des liquidités	217 971	-88 739
Tableau des liquidités		
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	883 820	972 559
Etat des liquidités au 31 décembre	1101791	883 820
Variation des liquidités	217 971	-88 739

4. Calcul de variation du capital

Capital des fonds

Les contributions liées destinées aux programmes Migration, HSH, Travail du sexe (FSW) et Personnes vivant avec le VIH (PvVIH) sont gérées dans des fonds affectés.

en CHF 2021	Etat au 1.1	Attribution	Utilisation	Total variation	Etat au 31.12
Migration	0	0	0	0	0
HSH	0	185 680	175 680	10 000	10 000
FSW	0	0	0	0	0
PvVIH	0	117 293	95 000	22 293	22 293
Total capital des fonds	0	302 973	270 680	32 293	32 293

en CHF 2020	Etat au 1.1	Attribution	Utilisation	Total variation	Etat au 31.12
Migration	5490	0	5490	-5490	0
HSH	5000	192 400	197 400	-5000	0
FSW	3350	0	3350	-3350	0
PvVIH	46 000	90 000	136 000	-46 000	0
Total capital des fonds	59 840	282 400	342 240	-59 840	0

a) Fonds programme Migration

Le programme Migration a pour objectif de réduire la stigmatisation et les discriminations envers les personnes touchées par le VIH/sida et de faire baisser le taux de transmission du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles (IST) au sein de cette population.

b) Fonds programme HSH

Le programme HSH vise à préserver la santé sexuelle des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et à les convaincre d'adopter un comportement sexuel sans risque pour eux-mêmes et pour leurs partenaires sexuels.

c) Fonds programme FSW

Le programme Travail du sexe (FSW) a pour objectif de faire baisser le taux de transmission du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles (IST) dans le commerce du sexe.

d) Fonds programme PvVIH

Le programme Personnes vivant avec le VIH (PvVIH) propose une consultation juridique gratuite, des informations et un soutien aux personnes vivant avec le VIH. Il octroie des aides financières d'urgence, sensibilise la population et combat la discrimination des personnes séropositives.

Capital de l'organisation : capital propre lié

en CHF 2021	Fonds de solidarité	Fonds régional de coordination	Fonds projets régionaux	Fonds membres	Fonds projets nationaux	Fonds national d'innovation	Fonds prestations nationales	Total
Ressources des fonds en début d'exercice	170 114	34 023	22 682	453 636	68 045	22 682	362 909	1 134 091

Utilisation conforme au règlement sur les fonds	-167 019	-34 021	-22 682	-453 635	-28 000	0	-362 909	-1 068 266
Frais de gestion du secrétariat	-6000	-1200	-800	-16 000	-2400	-800	-12 800	-40 000
Total utilisation	-173 019	-35 221	-23 482	-469 635	-30 400	-800	-375 709	-1 108 266

Prélèvement sur soldes résiduels avant frais de gestion	-3094	-2	0	-1	-40 045	-22 682	0	-65 824
Répartition des soldes résiduels	9874	1975	1316	26 330	3949	1316	21 064	65 824
Recettes nettes issues de la collecte de dons par lettres	165 340	33 068	22 045	440 908	66 136	22 045	352 726	1 102 269
Ressources des fonds en fin d'exercice	169 214	33 843	22 562	451 237	67 686	22 562	360 990	1 128 094

en CHF 2020	Fonds de solidarité	Fonds régional de coordination	Fonds projets régionaux	Fonds membres	Fonds projets nationaux	Fonds national d'innovation	Fonds prestations nationales	Total
Ressources des fonds en début d'exercice	188 478	37 696	25 130	502 608	75 391	25 130	402 086	1 256 519

Utilisation conforme au règlement sur les fonds	-188 009	-37 697	-23 903	-497 716	-53 201	-10 000	-402 086	-1 212 611
Frais de gestion du secrétariat	-6000	-1200	-800	-16 000	-2400	-800	-12 800	-40 000
Total utilisation	-194 009	-38 897	-24 703	-513 716	-55 601	-10 800	-414 886	-1 252 611

Prélèvement sur soldes résiduels avant frais de gestion	-469	1	-1227	-4892	-22 191	-15 130	0	-43 908
Répartition des soldes résiduels	6586	1317	878	17 563	2634	878	14 050	43 908
Recettes nettes issues de la collecte de dons par lettres	169 527	33 905	22 604	452 073	67 811	22 604	361 659	1 130 183
Ressources des fonds en fin d'exercice	170 114	34 023	22 682	453 636	68 045	22 682	362 909	1 134 091

a) Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité apporte une aide financière aux personnes vivant en Suisse avec le VIH/sida et rencontrant des difficultés financières du fait de leur infection par le VIH.

b) Fonds régional de coordination

Le fonds régional de coordination est à la disposition des membres actifs plus à la fois pour la réalisation de leurs missions de coordination dans leur région et sur le plan interrégional.

c) Fonds projets régionaux

Le fonds des projets régionaux soutient les projets et activités de dimension régionale lorsqu'ils sont portés par la majorité des membres actifs plus et par les membres actifs de la région concernée et que ces derniers sont impliqués dans leur mise en œuvre.

d) Fonds membres

Le fonds des membres soutient des projets et activités de membres actifs plus et de membres actifs.

e) Fonds projets nationaux

Le fonds des projets nationaux finance des projets de membres actifs à l'échelle nationale, non affectés à une région particulière. Il est également ouvert au financement de projets d'envergure nationale réalisés par le secrétariat de l'ASS.

f) Fonds national d'innovation

Le fonds national d’innovation est un instrument financier à caractère incitatif utilisé pour financer le développement de projets stratégiquement importants et innovants à caractère national.

g) Fonds prestations nationales

Le fonds des prestations nationales finance toutes les activités entreprises par l'Aide Suisse contre le Sida en tant qu'organisation faîtière nationale. Avant la phase de budgétisation et en conformité avec le règlement sur les fonds, le comité décide du montant maximal pouvant être prélevé sur ce fonds au cours de l'année budgétaire. Celui-ci est constitué conformément à la clé de répartition du règlement sur les fonds.

Capital de l'organisation

en CHF 2021	Etat au 1.1	Attribution	Utilisation	Total variation	Etat au 31.12
Capital social	609 154	0	0	0	609 154
Capital lié	1134 091	1102 269	1108 266	−5 997	1128 094
Capital libre					
Réserves libres	307 461	475 240	55 971	419 269	726 730
Total capital de l'organisation	2 050 706	1 577 509	1 164 237	413 272	2 463 978

en CHF 2020	Etat au 1.1	Attribution	Utilisation	Total variation	Etat au 31.12
Capital social	609 154	0	0	0	609 154
Capital lié	1256 519	1130 183	1252 611	−122 428	1134 091
Capital libre				0	0
Réserves libres	450 549	50 205	193 293	−143 088	307 461
Total capital de l'organisation	2 316 222	1 180 388	1 445 905	−265 516	2 050 706

5. Annexe

Principes de la présentation des comptes

Généralités

Les comptes annuels sont établis et évalués conformément aux directives de la Commission pour les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, en application de la Swiss GAAP RPC 21. Les comptes annuels sont fondés sur des valeurs relatives à la gestion de l'entreprise donnant une image fidèle de son patrimoine, de sa situation financière et de ses résultats (selon le principe du « true and fair view »).

La méthodologie de la fondation ZEWO (Zentralstelle für Wohlfahrtsunternehmen) a été appliquée au calcul des charges administratives.

Structure d'une organisation faîtière

L'Aide Suisse contre le Sida n'a ni filiale ni institution partenaire auprès desquelles elle exerce ou pourrait exercer une influence prépondérante sur la base d'une direction et d'un contrôle conjoints. Les organisations cantonales de lutte contre le sida sont des associations financièrement indépendantes qui se conforment à la charte de l'Aide Suisse contre le Sida, leur organisation faîtière. Il n'existe donc pas d'obligation de consolidation.

Organisations/personnes liées

Sont qualifiées de personnes liées les membres du comité et de la direction.

Principes d'établissement et d'évaluation du bilan

Sauf mention contraire relative aux postes du bilan énumérés ci-après, l'évaluation des postes du bilan correspond à la valeur d'acquisition ou de production, en application du principe d'évaluation individualisée des actifs et des passifs. L'évaluation des principaux postes du bilan s'effectue de la manière suivante :

Liquidités	à la valeur nominale, devises étrangères au cours en vigueur à la date du bilan
Titres	à la valeur du cours à la date du bilan, les intérêts éventuellement courus étant considérés comme partie intégrante de la valeur du marché
Créances	à la valeur nominale, avec prise en compte d'une correction de valeur appropriée pour les créances douteuses
Stocks	au prix coûtant, déduction faite d'une correction de valeur pour marchandises endommagées
Immobilisations corporelles	à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements
Autres fonds étrangers	à la valeur nominale

Les héritages et donations ne sont comptabilisés qu'à réception du paiement. Aucune créance d'héritage ou de donation éventuelle n'est comptabilisée.

Commentaire du bilan

ACTIF

1.1 Liquidités

Ce poste englobe les avoirs en caisse, en banque et sur le compte postal, évalués à leur valeur nominale. Les devises étrangères sont évaluées au cours de l'AFC.

Le niveau de liquidités s'explique de la manière suivante : les recettes de la collecte de dons, dont la totalité est affectée aux fonds de l'Aide Suisse contre le Sida, sont difficiles à estimer à l'avance. C'est pourquoi, conformément au règlement régissant les fonds, les recettes de dons ne sont utilisées qu'après réception. Les recettes de dons de 2021 ne seront utilisées qu'en 2022.

1.2 Titres

Dans le règlement de placement approuvé par le comité le 4 juillet 2008, la politique de placement de l'Aide Suisse contre le Sida se caractérise par ses qualités fondamentales de durabilité et de sécurité. Les titres sont inscrits au bilan à la valeur du cours.

1.3 Créances résultant de prestations et de livraisons

Les créances sont considérées comme des entrées futures assurées. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale, moins les ajustements nécessaires.

en CHF	2021	2020
Créances envers des tiers	210 899	146 055
Total	210 899	146 055

1.4 Autres créances

Ce poste englobe les créances relatives à l'impôt anticipé.

en CHF	2021	2020
Créances relatives à l'impôt anticipé	11 573	18 210
Assurances sociales	-1174	18 792
Garanties de loyer	0	27 008
Autres créances	6 839	9 157
Total	17 238	73 167

1.5 Stocks

Les stocks englobent l'ensemble des marchandises de la boutique de l'Aide Suisse contre le Sida, à l'exception du matériel d'information mis à disposition gratuitement. Les stocks sont portés au bilan au prix coûtant.

en CHF	2021	2020
Stocks	6 027	14 533
Total	6 027	14 533

1.6 Comptes de régularisation actifs

Cette rubrique regroupe les actifs résultant de la distinction matérielle et temporelle des différents postes de recettes et de dépenses. La valeur prise en compte est leur valeur nominale.

en CHF	2021	2020
Avances OFSP et OFAS	289 000	271 265
Autres comptes de régularisation actifs	39 798	24 140
Total	328 798	295 405

1.7 Actif immobilisé

Transformation des bureaux

Ce poste englobe tous les frais directement liés aux locaux situés Stauffacherstrasse 101. Le calcul de l'amortissement sur la valeur d'acquisition s'est fondé généralement sur une durée d'utilisation de cinq ans (durée du contrat de bail).

en CHF	2021	2020
Valeur d'acquisition au 1.1	51 525	51 525
Entrées	0	0
Sorties	3 000	
Valeur d'acquisition au 31.12	48 525	51 525

Correction de valeur au 1.1	-43 796	-33 491
Amortissements	-4 729	-10 305
Correction de valeur au 31.12	-48 525	-43 796
Valeur comptable nette au 31.12	0	7 729

Installations informatiques

Ce poste englobe tous les frais directement liés aux installations informatiques de l'Aide Suisse contre le Sida situées Stauffacherstrasse 101. Le calcul de l'amortissement sur la valeur d'acquisition s'est fondé généralement sur une durée d'utilisation de trois ans.

en CHF	2021	2020
Valeur d'acquisition au 1.1	27 959	27 959
Entrées	0	0
Valeur d'acquisition au 31.12	27 959	27 959
Correction de valeur au 1.1	-27 958	-27 958
Amortissements	-1	0
Correction de valeur au 31.12	-27 959	-27 958
Valeur comptable nette au 31.12	0	1

PASSIF

1.8 Comptes de régularisation passifs

Tous les comptes de régularisation passifs sont évalués à la valeur nominale.

en CHF	2021	2020
Passifs transitoires sur régularisation de charges	565 653	220 968
Régularisation de charges sur congés et heures supplémentaires	51 869	46 631
Total	617 522	267 599

Commentaire du compte d'exploitation

2.1 Collecte de dons

en CHF	2021	2020
Dons	2 026 916	2 095 308
Total recettes	2 026 916	2 095 308
Charges de personnel	0	0
Charges d'exploitation	924 647	965 125
Total charges	924 647	965 125
Total pour répartition	1 102 269	1 130 183

Le résultat de la collecte de dons a été réparti conformément au règlement :

en CHF	2021	en %	2020	en %
Fonds de solidarité	165 340	15	169 527	15
Fonds régional de coordination	33 068	3	33 905	3
Fonds projets régionaux	22 045	2	22 604	2
Fonds membres	440 908	40	452 073	40
Fonds projets nationaux	66 136	6	67 811	6
Fonds national d'innovation	22 045	2	22 604	2
Fonds prestations nationales pour des projets et missions du secrétariat	352 726	32	361 659	32
Total	1 102 269	100	1 130 183	100

2.2 Ventilation des contributions fédérales

en CHF	2021	2020
Office fédéral de la santé publique (OFSP), Section Prévention et promotion	1552 995	1 529 470
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	405 529	400 917
Total contributions fédérales	1958 524	1930 387

2.3 Produits des ventes et services

en CHF	2021	2020
Produit brut du marchandisage	37 139	70 529
Charges	-18 452	-30 411
Produit net du marchandisage	18 687	40 118

Le produit brut du marchandisage est intégré aux « Produits des ventes et services ». Outre les produits issus du marchandisage, ce poste englobe des produits supplémentaires provenant d'autres prestations de l'Aide Suisse contre le Sida.

2.4 Charges liées à la fourniture de prestations

L'Aide Suisse contre le Sida comptabilise directement ses dépenses par projets. Les frais généraux (loyers, entretien, matériel de bureau, etc.) et les frais de personnel liés aux services (gestion, comptabilité, personnel, etc.) sont imputés aux charges administratives du secrétariat.

Le tableau suivant détaille les coûts des projets et les charges administratives :

en CHF	2021	2020
Projets		
Charges directes projets		
Frais de personnel	935 590	946 618
Frais de matériel et d'entretien	1276 705	1 541 179
Total charges directes projets	2 212 295	2 487 797

Contributions du fonds de solidarité	167 019	188 009
Contributions du fonds régional de coordination	34 021	37 697
Contributions du fonds projets régionaux	22 682	23 903
Contributions du fonds membres	453 635	497 716
Contributions du fonds projets nationaux	28 000	53 201
Contributions du fonds national d'innovation	0	10 000
Total contributions versées	705 357	810 525
Total charges projets et contributions versées	2 917 653	3 298 322

en CHF	2021	2020
Administration		
Secrétariat: charges administratives		
Frais de personnel	439 647	401 212
Frais de matériel et d'entretien	303 424	307 854
Amortissements	4730	10 305
Total charges administratives du secrétariat	747 801	719 371

Effectif (au 31.12)	15	15
Nombre de postes à plein temps	10.0	10.4

2.5 Résultat financier

en CHF	2021	2020
Frais d'intérêts/perte de change	125	-1368
Résultat des titres: correction de valeur non réalisée	39 713	13 772
Produits des titres: paiement des dividendes/intérêts	18 202	16 331
Frais de placement	-15 456	-14 787
Total	42 584	13 948

2.6 Résultat exceptionnel

en CHF	2021	2020
Réduction contributions fédérales de l'année précédente	-56 186	0
Contre-passation après apurement débiteurs	0	-14 952
Total	-56 186	-14 952

Commentaire des flux de trésorerie

Principes du tableau de flux de trésorerie

La trésorerie constitue une réserve de liquidités et détermine ainsi l'échelle des capacités de l'Aide Suisse contre le Sida à moyen terme, en termes d'activités et de prestations. Le tableau de flux de trésorerie illustre les variations de ce poste en détaillant les activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est établi selon la méthode indirecte.

Informations supplémentaires

Engagements conditionnels

Il n'y a pas d'engagements envers d'autres personnes morales ou privées.

Indemnités versées aux membres du comité

Les frais remboursés aux membres du comité durant l'exercice se montent à CHF 22 202 (CHF 22 473 l'année précédente). La présidence du comité a bénéficié d'un honoraire annuel de CHF 16 000 (CHF 16 000 l'année précédente).

Transactions avec des organisations/personnes liées

Aucune transaction n'a eu lieu en 2021 avec des organisations/personnes liées.

Indemnisation de la direction

La direction se compose d'une seule personne. Il est donc renoncé ici à publier la rétribution du directeur.

Prestations bénévoles

Hormis le président, les membres du comité de l'Aide Suisse contre le Sida ont exercé leur mandat à titre bénévole. Cinq réunions du comité et une retraite d'un jour ont eu lieu au cours de l'année sous revue.

Obligations relatives à la prévoyance professionnelle

Il existe une convention d'affiliation avec une assurance collective pour la partie obligatoire de la LPP et une assurance surobligatoire auprès de la fondation Abendrot. Les deux plans de prévoyance sont en primauté des cotisations. La partie risque est fondée sur le système de la primauté des prestations. En 2021, l'Aide Suisse contre le Sida a dépensé CHF 72 840 (CHF 66 857 l'année précédente) pour la prévoyance professionnelle.

La fondation Abendrot pratique une politique de placement conforme aux idéaux et aux objectifs de l'Aide Suisse contre le Sida. Le taux de couverture était de 121,8% au 31.12.2021 (114,3% l'année précédente).

Engagements de longue durée liés à des contrats de bail

Le bail des bureaux de Zurich court jusqu'au 31 juillet 2031 (avec option de résiliation anticipée au 31 juillet 2026). Le loyer brut annuel est de CHF 53 337.

Evénements survenus après la clôture du bilan

A notre connaissance, aucun événement majeur susceptible d'influencer les comptes annuels 2021 n'est intervenu après la date de clôture.

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de l'Aide Suisse contre le Sida, nous renvoyons aux informations détaillées figurant dans le rapport annuel. Ce dernier peut être téléchargé sur le site de l'Aide Suisse contre le Sida (aids.ch) : Qui sommes-nous ? | Secrétariat | Rapports annuels

Approbation des comptes annuels par le comité

Les comptes annuels 2021 ont été approuvés par le comité le 3 mars 2022 pour communication à l'assemblée des délégués.



Tél. +41 44 444 35 55
Fax +41 44 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Fabrikstrasse 50
8031 Zurich

Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels

à l'assemblée des membres de l'association de la Aide Suisse contre le Sida à Zurich

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Aide Suisse contre le Sida, comprenant le bilan, le compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

Responsabilité du comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement de comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de se conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Zurich, le 4 mars 2022

BDO SA

Andreas Blattmann

Expert-comptable diplômé

Monica González del Campo

Experte-comptable diplômée

Le renouvellement du label de qualité a été octroyé pour cinq ans le 12 avril 2021.

ZERTIFIKAT

Der Verein **Aids-Hilfe Schweiz**, Zürich,
erhält das Recht zur Führung des Zewo-Gütesiegels
vom 1.1.2021 bis 31.12.2025.



Stiftung Zewo

Kurt Grüter
Präsident

Martina Ziegerer
Geschäftsleiterin



Offrez des perspectives. En un clic.

Pour faire un don en faveur des personnes séropositives et encourager le travail de l'Aide Suisse contre le Sida, c'est simple : ouvrir tout simplement l'app Twint, scanner le code et envoyer le montant souhaité.



dons.aids.ch



TWINT